

Distr. limitée 29 mars 2016 Français Original: anglais

Sixième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects New York, 6-10 juin 2016

Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la réunion par le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement.
- 2. Élection du Président.
- 3. Déclaration du Président.
- 4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
- 5. Élection des autres membres du Bureau.
- 6. Examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, aux niveaux national, régional – notamment par l'entremise d'organisations ou d'arrangements régionaux et sous-régionaux – et mondial, ainsi que dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Examen de la mise en œuvre de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites, y compris l'évolution technologique récente de ces armes et ses répercussions sur l'Instrument international de traçage.
- Coopération et aide internationales aux fins de la mise en œuvre pleine et effective du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage, notamment le développement des capacités :
 - Renforcer la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage au moyen de la formation, de la fourniture de matériel et du transfert de technologie;





- b) Assurer l'adéquation, l'efficacité et la viabilité du soutien à la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage, y compris l'assistance technique et financière.
- 9. Autres questions et thèmes intéressant la mise en œuvre effective du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage.
- 10. Examen du projet de document final.

11. Examen et adoption du rapport de la réunion.

2/2